

Salaires et Retraites, tout est lié ! Ce qui se prépare est inacceptable !

41 42, 43 annuités dès 2008 !

Massivement les personnels de l'Éducation nationale, du Supérieur et de la Recherche, de la Culture, de l'AFPA, de la Jeunesse et des Sports étaient en grève le 20 novembre.

Plus de 700 000 fonctionnaires ont manifesté dans toute la France avec les cheminots et de nombreux salariés du secteur privé.

Le gouvernement et les pouvoirs publics doivent entendre ce qui monte ; les fonctionnaires comme tous les salariés n'acceptent pas ce qu'ils subissent.

Le mercredi 21 novembre le nouveau rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) a été rendu public. Son objectif est de préparer les propositions du gouvernement en vue du « rendez-vous de 2008 » prévu par la loi Fillon d'août 2003 pour « ajuster » les dispositions de cette loi, « remettre à plat les paramètres de financement des retraites et pensions ».

Toutes les conclusions du COR alimentent le scénario de la catastrophe annoncée des régimes par répartition, scénario matraqué depuis des mois par le gouvernement pour justifier la brutale aggravation de la loi Fillon de 2003 qui sera à l'ordre du jour du « rendez-vous de 2008 ».

Prenons des exemples concrets :

	Avant la loi Fillon de 2003 Pension complète avec $37,5 \times 2\% = 75\%$ du dernier traitement brut	Après 2008
Enseignante : 60 ans en 2010 39 années de cotisation 11° échelon : 2984 € bruts par mois (indice 658)	75 % de 2984 € soit 2 238 € bruts par mois	En 2010 : 40,5 annuités requises : il manque 6 trimestres donc 72 % du traitement brut Décote : - 0,625 % par trimestre manquant soit - 3,75 % de la pension Total : - 165 € bruts par mois
Ouvrier professionnel : 60 ans en 2013 35 années de cotisation dans le public 1669 € bruts par mois (indice 368)	70 % de 1669 € soit 1168 € bruts par mois	En 2013 41 annuités requises : il manque 24 trimestres donc 64 % du traitement brut Décote : - 1 % par trimestre manquant soit 13 % (plafond de la décote en 2013) La pension obtenue est inférieure au minimum garanti. Il touche donc pour 35 annuités 97,5 % du minimum garanti Total : - 164 € bruts par mois

Professeur des écoles, certifié, PLP, CPE, COP au 11° échelon	Retraite complète calculée sur la base des 6 derniers mois : 2238 €	Si la retraite était calculée sur la base des 25 meilleures années comme dans le privé : - 300 € bruts par mois pour une pension complète sans décote
---	---	---

Ouvriers et techniciens de l'Éducation nationale et des universités ; personnels de l'administration scolaire et universitaire ; personnels de santé scolaire ; enseignants des écoles, collèges, lycées, lycées professionnels, universités ; personnels de direction ; personnels du ministère de la jeunesse et des sports ; personnels du ministère de la Culture ; salariés de l'AFPA : toutes les catégories sont concernées ! Toutes les catégories - au nom de l'équité - devraient subir ce véritable laminage des retraites.

La remise en cause des régimes spéciaux (leur alignement sur les mesures Fillon appliquées aux fonctionnaires) est sensée être le préalable de cette aggravation : suppression des 37,5 annuités et alignement sur les 40 annuités et instauration d'une décote pour les salariés qui partent en retraite sans les annuités requises. Ce qui est annoncé pour la suite c'est d'abord l'alignement des fonctionnaires sur le régime général avec la remise en cause du calcul des pensions sur la base du traitement des 6 derniers mois et l'instauration progressive, au nom de l'équité, du calcul sur la base des 25 meilleures années, comme dans le secteur privé. Puis, pour tous les salariés du secteur privé comme du secteur public, le « rendez-vous de 2008 » voudrait imposer une augmentation mécanique de la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein : ni 37,5 ni 40 annuités mais 41... 42... 43 annuités !

La confédération FORCE OUVRIERE a défini sa position au congrès de Lille en juin dernier :

« L'objectif d'un retour aux 37,5 années de cotisations pour tous demeure la revendication pour l'obtention d'une retraite à taux plein ! Dans l'immédiat FORCE OUVRIERE revendique et exige tout de suite le blocage des compteurs à 40 ans pour une retraite complète et pas un jour de plus pour le public et le privé en 2008. »

Elle la confirme après la publication du rapport du COR :

« D'ores et déjà, Force ouvrière marque sa détermination à mobiliser si nécessaire sur ce dossier essentiel pour des dizaines de millions de jeunes, de salariés et de retraités. » (Communiqué de la confédération Force Ouvrière du 21 novembre.)

Pour la FNEC-FP FO la revendication sur les retraites et la revendication sur les salaires sont liées !

L'exigence de revalorisation du point d'indice, l'exigence de rattrapage des 7 % que nous avons perdus sur nos traitements depuis 2000 et la défense de nos retraites sont au cœur de ce qu'il nous faut opposer au gouvernement qui prétend nous faire subir un inacceptable retour en arrière au nom de la baisse du coût du travail et de la réduction des déficits publics.

Sur ces revendications, notre fédération estime que l'action commune des fonctionnaires et de leurs fédérations syndicales doit et peut se réaliser.

La FNEC-FP FO appelle les salariés à participer aux réunions d'information syndicale pour établir la vérité sur ce qui se prépare pour chacun d'entre nous. Procurez vous le dossier Retraites édité par la FNEC-FP FO.

Montreuil le 27 novembre 2007